



AÉROPORTS DE PARIS

Le Président Directeur Général

Madame, Messieurs les Secrétaires de
Syndicat,

Madame, Messieurs les Présidents de
Syndicat

PDG/2010/1320

Paris, le **15 JUIL, 2010**

Objet : Consultation sur le projet de modification du statut du personnel

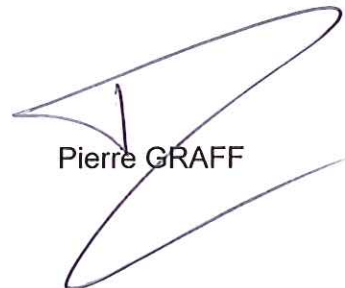
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la consultation des organisations syndicales sur la modification du statut du personnel, je vous ai transmis le 19 avril 2010 le dossier relatif au projet de modification du statut du personnel lié au projet d'évolution de la gestion et de la rémunération des cadres ("projet Cadres") et à la mise en conformité du statut avec les évolutions légales et réglementaires. Ce dossier a fait l'objet de deux compléments en date du 26 mai 2010 et du 18 juin 2010 qui vous ont été adressés suite à une réunion programmée avec les organisations syndicales pendant la période de consultation et suite à l'information du comité d'entreprise sur le "projet Cadres" le 10 juin dernier.

Par courrier du 19 avril dernier accompagnant ce dossier, j'ai demandé à chacune de vos organisations syndicales de me faire part par écrit de sa position sur le projet de modification du statut du personnel au plus tard le **20 juillet 2010**.

A ce jour, je n'ai reçu qu'une position écrite de la part d'une organisation syndicale. L'échéance de la période de consultation étant proche, je me permets de vous la rappeler et de vous préciser que la direction considérera le défaut de réponse dans le délai imparti comme une position d'abstention.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Pierre GRAFF